

# CONSULTATION

MISSION REPORTAGE VIDEOS



## **1. Objet de la consultation**

L'Office Intercommunal de Tourisme du Pays d'Ajaccio souhaite se doter de nouvelles vidéos pour valoriser la mise en attractivité de son territoire, promouvoir la destination touristique grâce à la commande de films.

### **Contexte**

L'Office de Tourisme du Pays d'Ajaccio développe une stratégie de mise en tourisme de son territoire qui s'appuie sur la promotion des valeurs intrinsèques de son territoire (authenticité, identité culturelle différenciatrice, écotourisme...).

Sa vision du développement est annualisée et intègre la participation des habitants à l'accueil des visiteurs, dans une optique d'enrichissement réciproque.

La stratégie déployée évolue de façon homothétique avec les tendances de la consommation en même temps qu'elle affirme et qualifie le positionnement marketing territorial propre au Pays d'Ajaccio.

Pour nourrir et optimiser cette dynamique, l'OIT a besoin d'enrichir et renouveler ses contenus iconographiques, dont les vidéos, pour mettre en avant l'ensemble du territoire de la CAPA.

Les enjeux inhérents à la mise en avant du territoire sont les suivants :

#### **Pour le territoire**

- Accroître la notoriété de la destination (accueil presse et relais presse locale, actions marketing, réseaux sociaux...)
- Conquérir et fidéliser les clientèles par des actions de promotion (salons, événementiels..)
- Structurer et commercialiser l'offre touristique territoriale (vente de séjours et d'activités, billetteries...)

#### **Pour les prestataires touristiques**

- Les soutenir dans la qualification et la mise en visibilité de leur offre (classement, agréments, labels...)
- Valoriser et vendre leur offre au travers d'outils de communication spécialisés (supports print , site web, dépliants...)
- Fédérer et accompagner le réseau de partenaires

#### **Pour les touristes**

- Accueillir, informer, conseiller : une présence avant, pendant et après le séjour toute au long de l'année
- Animer leur séjour : événements, sorties thématiques, actualités...
- Leur offrir des services : billetteries, disponibilités des hébergements...

#### **Pour la CAPA**

- Contribuer à la définition et la mise en œuvre de la politique touristique locale
- Identifier et faire remonter les besoins des touristes et des prestataires
- Recueillir les données locales pour mesurer l'impact du tourisme

## **2. Objectifs de la mission**

Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion de sa destination, l'OIT édite un certain nombre de supports, anime un site internet, des médias sociaux, un blog.

Ces supports de communication ont vocation à affirmer l'image du Pays d'Ajaccio et de renforcer son attractivité via des contenus touristiques dont le but est de suggérer, de faire rêver, de valoriser la destination, ses particularités, l'identité du territoire afin de donner envie de poursuivre la découverte

de la destination de se projeter dans de futures vacances mais aussi de donner envie au public local de (re) découvrir le Pays d'Ajaccio

Sur Internet, les vidéos créent davantage d'engagement que les écrits.

Elles apportent souvent plus d'informations sur la destination ainsi que sur l'étendue de l'offre disponible. Et captent l'attention des internautes si le message est attractif.

Créer un contenu marketing vidéos pour donc dynamiser l'image de la destination et la rendre plus vivante et séduisante à l'égard des clientèles potentielles.

C'est l'objectif poursuivi via la présente consultation.

Le territoire concerné comprend les 10 communes intégrées à la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) :

AFA  
AJACCIO  
ALATA  
APPIETTO  
CUTTOLI CORTICCHIATA  
PERI  
SARROLA-CARCOPIINO  
VALLE-DI-MEZZANA  
VILLANOVA  
TAVACO

### **3. Descriptif du projet et prises de vues**

Les vidéos devront être de haute qualité, immersives et esthétiques. Elles devront créer une émotion chez le spectateur et inviter à la convivialité et à la découverte. Les films devront refléter l'image de la destination et porter les ambitions et le positionnement touristique du Pays d'Ajaccio. Elles devront servir la stratégie mise en place par l'OIT et son territoire de marque et porter sa vision pour les années à venir.

#### **Positionnement :**

***Une destination à « vivre » tout au long de l'année (signature « A chacun sa saison ») axée autour de ces piliers :***

- Authentique (patrimoine culturel, historique et savoir-faire) +art de vivre (atmosphère de convivialité, échanges visiteurs /population locale)
- Naturelle (rivière, sentier, paysages, environnement « non dénaturé »)
- Sportive (activités sportives et nautiques)
- Et bien entendu, son caractère estival de par sa situation et sa topographie (évocation paradisiaque, « carte postale »).

#### **Vision :**

**Le Pays d'Ajaccio, une destination propice à toutes les « consommations » touristiques**

- Longs ou courts séjours
- Durable qui respecte, préserve et met durablement en valeur les ressources patrimoniales d'un territoire à l'attention des touristes accueillis.

- Responsable qui respecte au mieux les enjeux de développement local
- Et bien entendu, son caractère estival intrinsèquement attractif de par la beauté de son environnement, son climat et l'ensemble des infrastructures nécessaires à cette consommation touristique

Fort de cette présentation, la présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour la réalisation de :

- 4 reportages vidéo de 1 minute 30 secondes + mise à disposition de 30 minutes de rush exploitables pour l'OIT ainsi qu'un film de 2 minutes 30 secondes, synthèse des 4 films.
- Le prestataire devra livrer pour chaque reportage des déclinaisons de 4 x 30 secondes.

Les reportages doivent répondre aux objectifs suivants :

En termes stratégiques :

- Affirmer le positionnement touristique du Pays d'Ajaccio
- Accroître la notoriété de la destination
- Favoriser la fréquentation du territoire
- Informer et rassurer les touristes sur la destination, son potentiel et son niveau d'attractivité différenciatrice.

En termes opérationnels :

Prises de vues extérieures et intérieures entre le printemps et l'automne

- Au sol, aérienne (ex : drone)
  - En caméra embarquée (Go Pro, aquatique, etc.)
- Avec et sans public. Afin de donner un caractère vivant et d'apporter de la vie aux films, des figurants pourront être mis en scène et en action (glisse, randonnée, promenade à vélo ...).

#### **4. Thématiques et lieux de reportage**

Les reportages vidéo doivent mettre en valeur les diverses facettes du territoire, et être réalisés sous la forme de 4 reportages distincts représentant le Pays d'Ajaccio labellisé « A chaque saison », un reportage synthèse et 4 montages de 30s de chacun des 4.

**Concernant les lieux de reportage, une fois le prestataire sélectionné, une réunion préparatoire sera organisée afin de reprendre les enjeux du reportage et de déterminer une liste des sites et éléments à photographier si besoin.** Etant entendu que les images devront être réalisées sur l'ensemble du territoire intercommunal dans la proportion suivante : 60 % des prises de vues et temps d'écran représentant Ajaccio et 40% le reste de la CAPA

#### **- A CHACUN SA SAISON – AUTOMNE**

Les prises de vues illustreront l'attractivité du Pays d'Ajaccio en cette saison. Il s'agira de valoriser l'ensemble du territoire, des activités et du potentiel touristique. Les vidéos devront mettre en avant ce qui caractérise le potentiel de découverte et d'émerveillement du Pays d'Ajaccio en cette saison.

- 1 film de 1minute 30 secondes
- 4 montages de 30 secondes

## **Figurants**

Si le prestataire le souhaite, il peut faire appel à des figurants

### **- A CHACUN SA SAISON – HIVER**

Les prises de vues devront montrer le Pays d’Ajaccio sous un jour souvent méconnu et être en capacité de susciter l’envie d’y séjourner à ce moment précis de l’année. Elles devront inscrire les caractéristiques propres à cette saison et les valoriser (luminosité, flore, « vie »).

1 film de 1minute 30 secondes

4 montages de 30 secondes

## **Figurants**

Si le prestataire le souhaite il peut faire appel à des figurants.

### **- A CHACUN SA SAISON – PRINTEMPS**

Les prises de vues devront montrer le retour à la vie, le renouvellement de la flore, la reprise d’activités et de loisirs dans le Pays d’Ajaccio. Elles devront inscrire les caractéristiques propres à cette saison et la valoriser (luminosité, flore, « vie »).

1 film de 1minute 30 secondes

4 montages de 30 secondes

## **Figurants**

Si le prestataire le souhaite il peut faire appel à des figurants.

### **-- A CHACUN SA SAISON – ETE**

Les prises de vues devront renforcer la vision attractive de cette saison pour le grand public. Les clichés issus de ce reportage devront être très immersifs, « instagramables » montrer tous les atouts attendus par les touristes sur la destination ( plages, couchers de soleil, mer) mais ne devront en aucun cas négliger la vie , les animations, l’effervescence de la destination dans cette saison et donner également envie aux publics de découvrir l’existant riche des autres communes intégrées à la CAPA pendant cette saison et bien entendu montrer la diversité d’activités et de loisirs disponibles ainsi que la richesse de notre patrimoine historique, culturel et naturel.

1 film de 1minute 30 secondes

4 montages de 30 secondes.

+ 1 film de 2 minutes 30 monté autour des 4 reportages « saisons » ainsi que 30 minutes de rushes exploitables par l’OIT et totalement libre de droits.

## **Figurants**

Si le prestataire le souhaite il peut faire appel à des figurants.

## 4.1 Cibles

Grand public avec prioritairement :

- Famille avec enfants (3-18 ans)
- Couple avec enfant en bas âge (- de 3 ans)
- Couples quadragénaires sans enfants
- Tribus (regroupement familial et amis)
- Séniors
- Le public local qui a souvent une méconnaissance des attraits de son territoire

## 4.2 Caractéristiques techniques

**Le format des vidéos devra être le format d'usage HD aux extensions d'usage MOV MP4: Il est demandé au professionnel de fournir des formats dits allégés et adaptés au Web et aux réseaux sociaux.**

**16:9 : 1280 x 720 px**

**9:16 : 720 x 1280 px**

**4:5 : 1080 x 1350 px**

**1:1 (format carré) : 1200 x 1200 px**

**Ces prérequis pourront être modifiés ou enrichis suite à la première réunion avec le prestataire retenu.**

- Les vidéos seront numérotées et datées comme suit :  
Année, saison , crédit, format

**Pour chacun des 4 reportages, un récapitulatif des événements et activités marquantes de chaque saison sera fourni par l'OT et un briefing sera prévu en amont du tournage.**

**Le prestataire retenu pourra être force de proposition et suggérer des scènes et lieux, des vues différentes de celles imaginées en interne.**

### **Calendrier de livraison :**

Les vidéos seront réalisées conformément au respect des échéances suivantes :

- Automne : 15 novembre 2021
- Hiver : 10 février 2022
- Printemps : 10 mai 2022
- Eté : 31 juillet 2022

## **5. Figurants**

- Figuration non rémunérée.
- Les figurants devront signer leur engagement de diffusion de leur image pour une durée illimitée.

## **6. Droits d'auteur et diffusion**

Le prestataire cèdera à l'Office de Tourisme du Pays d'Ajaccio le droit d'utiliser (de reproduire, de publier, d'adapter, de recadrer, de mettre en ligne...) pour tous pays, les contenus vidéo pour tous ses outils de promotion existants et à ceux qui n'existent pas à la date du présent marché.

La cession est consentie pour une durée de 20 ans, à titre exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée de la protection des droits d'auteur prévus par le Code de Propriété intellectuelle (CPI) et les conventions internationales en vigueur et de leurs prorogations.

Le prestataire s'engage à ne pas utiliser ni diffuser les films réalisés, sauf avec une autorisation expresse de l'OIT.

## **7. Modalités de réservation**

### **Calendrier de mise en œuvre de la consultation :**

**9 septembre 2021** : mise en ligne de l'appel à consultation et ouverture de la réception des propositions des photographes professionnels

**5 octobre 2021** : clôture de l'appel à consultation et sélection du photographe

**8 octobre à 14h30** : entretien avec le prestataire retenu dans les locaux de l'Office de Tourisme – 3 boulevard du Roi Jérôme Ajaccio 20 000

**12 octobre 2021** : réunion de briefing avec le prestataire et l'office de Tourisme

**15 octobre** : début du reportage « A chacun sa saison – Automne »

### **Planning**

Le titulaire devra suivre le calendrier fourni dans le présent cahier des charges.

Compte tenu du calendrier touristique, la réalisation de cette prestation devra se faire dans les délais précisés.

Le planning détaillé du projet sera défini d'un commun accord, entre l'OIT et le prestataire dans le respect de la contrainte de planning énoncée précédemment. Le rétroplanning sera construit avec le prestataire dès le début du projet.

La mise à disposition des photographies devra intervenir au plus tard **le 30 septembre 2022**.

## **8. Cadre de la réponse (pièces à fournir par les candidats)**

### **8.1 PROPOSITION FINANCIÈRE ET TECHNIQUE**

Les candidats souhaitant remettre une offre devront fournir :

- Le présent cahier des charges complété et signé
- Le descriptif simplifié de la société/entreprise : moyens humains, répartition des services.
- Une note méthodologique présentant le projet et l'organisation que le prestataire compte mettre en œuvre ainsi qu'un devis détaillé et complet.
- Un book ou une présentation des réalisations du photographe et/ou vidéaste, permettant à l'équipe projet de juger de la qualité de la proposition, envoyé sous format numérique
- Des références similaires, si tel est le cas

### **8.2 CONFIDENTIALITÉ**

Le prestataire s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que l'OIT les Documents qui pourraient lui être confiés dans l'exécution de sa mission.

### **8.3 CRITÈRES DE CHOIX**

- Valeur technique de l'offre : 50%
- Prix : 40%
- Références similaires : 10%

### **8.4 REMISE DES OFFRES**

Les candidats présenteront des devis détaillés en HT et TTC qui feront apparaître distinctement tous les coûts directs et indirects afférents à l'exécution de leur prestation, notamment les coûts suivants : la réalisation, les droits d'auteur, la post-production.

Le tarif doit inclure une estimation des coûts annexes : frais de transports, repas et hébergement.

Figuration, accessoires, et propositions des photographes professionnels seront transmis avant le **5 Octobre 2021 12h**, aux 2 adresses e-mail suivantes [n.cau@ajaccio-tourisme.com](mailto:n.cau@ajaccio-tourisme.com) et [vmotta@ajaccio-tourisme.com](mailto:vmotta@ajaccio-tourisme.com)

Devis à effectuer au nom de :  
**Office Intercommunal de Tourisme de la Capa**  
3 boulevard du Roi Jérôme  
20 000 Ajaccio

Pour toute information complémentaire, joindre :  
Mme Vannina Motta  
Assistante de Direction  
Office de Tourisme du Pays d'Ajaccio  
04.95.51.53.03

### **8.5 NÉGOCIATION**

L'OIT, le cas échéant et s'il le juge utile, négocier les offres qui lui seront présentées dans le respect des principes de libre accès à la commande publique, d'égalité et de transparence.

Il pourra négocier avec un ou plusieurs candidats qui auront présenté une offre.

La négociation pourra porter sur tout ou partie des éléments de l'offre.

« Lu et approuvé »  
Date, signature et cachet du candidat

La présente offre est acceptée en date du : .....

.....,  
Directrice de L'Office Intercommunal de Tourisme de la CAPA  
(Signature et tampon)